



MAIRIE D'ARENTHON

SALLE « SALÈVE »
(Maison des Associations)

FICHE DESCRIPTIVE ET CONDITIONS D'UTILISATION

1/ DESCRIPTION ET CONTENU DE LA SALLE :

Salle située au 1^{er} étage de la Maison des Associations, la première à droite en haut de l'escalier.
Cette salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Salle disposant de tables, de chaises et de sanitaires.

2/ CAPACITE MAXIMUM D'ACCUEIL : 30 PERSONNES

3/ UTILISATION :

- Réunions privées.
- Réunions de faible envergure ouvertes au public sur demande et étudiées au cas par cas.

4/ PERIODE ET HORAIRES :

TOUTE L'ANNEE DE 9 HEURES A 24 HEURES, en fonction de l'ordre de priorité.

5/ TARIFS ET CAUTION :

	Particuliers Arenthonnais	Associations Arenthonnaises	Autres associations et sociétés extérieures, artisans et commerçants
Prix de la location	Non autorisé	GRATUIT	Du 01/10 au 31/03 : Journée = 100 € ½ journée : 50 € Du 01/04 au 30/09 : Journée = 70 € ½ journée = 35 €
Caution	/	/	100 €

Date :

Signature du bénéficiaire du contrat de location :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone

La signature de cette fiche descriptive atteste que le bénéficiaire a pris connaissance de la description et des conditions d'utilisation de la salle municipale.